



L'inflation en zone euro est toujours trop basse

Alors que le marché tablait sur une poursuite de son accélération en septembre, **le taux d'inflation en zone euro s'est stabilisé à 1,5%**, selon l'indice harmonisé préliminaire. **L'inflation est toujours en-deçà de l'objectif de la BCE.**

Le principal mouvement observé est **la remontée des prix des produits frais**, dont la hausse annuelle est passée de 0,6% à 1,5%. Malgré l'augmentation du prix du pétrole, l'inflation énergétique est en léger repli, 3,9% en septembre après 4,0% en août. **La hausse du brut est compensée** par l'appréciation de l'euro et l'effet de base (c'est-à-dire la hausse des prix enregistrée jusqu'en septembre de l'an dernier et dont l'effet sort de la comparaison annuelle).

Hors énergie et alimentation, le taux d'inflation recule de 1,2% en juillet et août à 1,1% en septembre. En effet, l'inflation sur les prix des services est revenue à 1,5% l'an après trois mois affichés à 1,6%. Malgré la bonne tenue de l'activité et l'amélioration du marché du travail, il n'y a **toujours pas de tension inflationniste** sur les prix à la consommation.

Au niveau national, seul le taux d'inflation harmonisé français progresse, de 1,0% à 1,1%, tandis qu'il est stable en Allemagne, à 1,8%, et qu'il recule d'un dixième en Italie et Espagne, à 1,3% et 1,9% respectivement. On observe, sinon une correction, au

moins une pause, dans le mouvement d'écartement entre les taux d'inflation des pays où la reprise est forte et ceux où la croissance est moins dynamique.

L'augmentation du prix des produits frais n'est probablement pas durable et la hausse des prix de l'énergie va s'assagir en toute fin d'année, grâce à l'effet de base. **Le taux d'inflation devrait donc converger vers son niveau sous-jacent**, soit 1,1 à 1,2% d'ici la fin de l'année.

Cette nouvelle a affecté essentiellement le marché obligataire avec **une détente des taux longs**, dans un contexte porteur. En effet, après la hausse des taux résultant des déclarations de Janet Yellen plus tôt cette semaine, une correction était déjà en cours.

Ce chiffre d'inflation n'empêchera pas la BCE d'annoncer, le 26 octobre, **le ralentissement de son programme d'achat d'actifs** dès le début de l'an prochain. En revanche, la perspective d'une hausse des taux directeurs demeure toujours aussi éloignée.

Dominique BARBET

Achevé de rédiger le 29/09/17 à 12h00